

Engie

Écrit par Admin
Jeudi, 13 Juin 2019 13:31 -

Engie nous informe du passage en porte à porte d'agents pour les contrats des particuliers. Ils sont accrédités et doivent vous montrer leur carte, ce sont bien des agents d'Engie (par le biais de Sales In Motion) et non des démarcheurs frauduleux.
